



**RETRAITÉS  
Métropole Lilloise**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Pleines pages sur l'UTR



**Journal de l'Union Territoriale des Retraités Cfdt  
de la Métropole lilloise n°32 octobre 2025**  
Bourse du travail 254 boulevard de l'usine 59000 Lille  
ISSN 2606-9628 tel 0320883620  
[metropolelilloise@retraites.cfdt.fr](mailto:metropolelilloise@retraites.cfdt.fr)

## *Un syndicalisme renouvelé et ouvert sur l'avenir*

Le 2 octobre 2025, le Syndicat Cfdt des retraités de la Métropole lilloise (Ex Union Territoriale des Retraités de la Métropole lilloise, dite UTRML) a tenu son VI<sup>ème</sup> congrès à Houplines en présence de 60 délégués et de nombreux invités Cfdt.

Ce fut un grand moment de démocratie interne. Les débats et les interventions auront été riches et de qualité comme nous les aimons à la Cfdt. Notons en amont de ce congrès, le travail important fourni par le conseil sortant, les sections du Syndicat et les membres de notre bureau.

Notre congrès extraordinaire aura voté massivement pour les modifications statutaires proposées. Désormais, nous sommes Syndicat Cfdt des retraités de la métropole lilloise au même titre<sup>1</sup> que nos camarades des Syndicats Cfdt de salariés.

La présentation du rapport d'activité, voté à 98,15 % par les sections, aura permis de faire le point sur notre mandature passée. Nous aurons, au cours de notre congrès, exprimé, ce 2 octobre 2025, à l'appel de l'intersyndicale, notre refus d'un projet de budget d'austérité pour 2026.

Nous avons aussi désormais une feuille de route pour les 4 prochaines années, notre résolution ayant été votée à 90,74 % par les sections. Pour cela, un nouveau conseil désigné de 24 membres (Titulaires et Suppléants) et un bureau élu de 6 membres sont désormais en place. Nous pourrons donc nous appuyer sur ces instances pour décliner et mettre en place, avec la construction d'un plan de travail, nos orientations votées pour ces 4 prochaines années.

Le prochain Pleine Page comportera un dossier « Retour sur notre congrès » avec photos et extraits des interventions.

Je conclurai mon propos en renouvelant mes remerciements à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de notre congrès. Merci aussi à tous nos militants pour leurs investissements et leurs engagements passés et à venir.

Vive la Cfdt !

**Pierre Richard**



### SOMMAIRE

- p.2 : les CCAS**
- p.3,4 : illectronisme**
- p.5 : témoignages**
- p.6 : inter CVS,  
actifs-retraités,**
- p.7 : dans les  
sections**
- p.8 : agenda**



Les délégués au congrès de l'UTR ML à Houplines le 2 octobre 2025.

Sur grand écran, en cinémascope c'est encore plus beau !

# Protection sociale des personnes âgées

## 16 juin 2025 : conférence sur l'aide aux seniors et les CCAS

C'est un public attentif de 30 personnes qui a suivi l'information pour les aides aux seniors donnée par Valérie STAES chargée de mission « politiques autonomie » au sein de l'Union des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Nord (1).



On ne peut que regretter qu'il n'y ait pas eu plus de participants pour profiter de l'expertise de l'intervenante. Ce qui suit est un extrait d'un article un peu plus complet qu'on trouvera sur notre site (2).

Les CCAS gèrent en direct plus de 29 résidences autonomie, 18 EHPAD, 22 gèrent un service de soins infirmier à domicile (SSIAD) et 27 un service d'accompagnement à domicile (SAAD). Ils ont pour missions : le développement local du social, l'action de prévention et de développement social, la participation à l'instruction de l'aide sociale. Dans la première année du mandat du Maire ils élaborent une analyse des besoins sociaux (ABS) pour l'ensemble des habitants de la commune.

**Le maintien à domicile : les aides et les soins**, La Caisse de Retraite finance des aides, aide à domicile et téléalarme notamment si vous êtes peu dépendant et le Département finance quant à lui l'APA (l'aide personnalisée à l'autonomie) qui permet d'obtenir une aide sociale et une aide-ménagère pour les individus plus fortement dépendants. La grille d'évaluation des besoins est effectuée systématiquement et permet d'évaluer une plus ou moins grande dépendance et donc un financement différent de la Caisse de retraite ou du Département.



**Concernant des difficultés financières ponctuelles** les seniors peuvent demander une aide pour le paiement de leur énergie, des secours financiers pour des frais de déménagement ou un secours catastrophe naturelle. Ce dossier est toujours monté par le CCAS sous conditions de revenus.

### Le logement

Les seniors peuvent bénéficier de la Prim'Adapt. Cette demande doit se faire auprès d'Espace Conseil France Rénov ou auprès d'opérateurs spécifiques selon les communes.

Les autres solutions de logement sont l'habitat inclusif, les Résidences Autonomie ou Résidences Services. Les EHPAD sont réservés aux personnes âgées dépendantes ayant besoin d'aide pour les actes ordinaires de la vie. Pour trouver d'autres solutions du type habitat partagé, il faut contacter le CCAS, le CLIC ou le relais autonomie.

### La mobilité

Votre caisse de retraite complémentaire et l'APA aident au financement de sorties accompagnées, soit à pied, soit véhiculées.. Certaines communes proposent aussi un service de transport à un tarif social.

### La lutte contre l'isolement

La solitude subie et l'isolement social ont des impacts sur la santé physique et psychique et la vie des personnes âgées. Les communes gèrent un registre des personnes vulnérables et assurent un contact physique et par téléphone et proposent des activités pour rompre l'isolement. Cette demande d'inscription auprès du CCAS peut se faire par la personne elle-même ou par un tiers.

**En résumé**, il existe beaucoup d'aides imparfaites, conditionnées par les ressources financières ou l'état de dépendance et afin de s'y retrouver il faut solliciter le CCAS de votre commune qui vous guidera au plus près de votre besoin.

## L'illectronisme : un nouvel handicap ? (2)

**Les raisons de ce dossier** : après une première partie en juillet largement consacrée à notre enquête (1) sur les « initiatives pour lutter contre l'illectronisme », parfois appelé « illettrisme numérique » (2), une seconde et dernière partie avec un reportage sur un atelier numérique, le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), des outils pour se passer des GAFAM (3), les précautions pour se protéger des fausses nouvelles.



### Un atelier numérique en activité (Houplin-Ancoisne) :

en ce dernier jour de juin, c'est aussi la dernière séance avant les vacances. J'arrive pour la pause et le pot de fin d'année qui est l'occasion, après avoir exposé les raisons de ma venue, de poser quelques questions. Sur la vingtaine de personnes inscrites six sont animateurs ou animatrices, c'est-à-dire des personnes dont les compétences sont suffisamment importantes pour en aider d'autres à maîtriser des techniques plus ou moins avancées. Marie-Paule qui est, avec d'autres, à l'initiative de cet atelier, m'explique qu'il a d'abord fonctionné sur deux journées (des séances de deux heures) mais qu'ils se sont finalement rabattus, pour des raisons pratiques, sur cette unique séance du lundi. De fait le fonctionnement est très pragmatique et s'adapte aux participants, à leur niveau ...

Par exemple pour Sylvie qui est arrivée en presque fin d'année, l'adaptation a été réciproque et réussie. Au programme de l'après pause c'est une présentation de recherche sur Internet avec les précautions à prendre pour choisir le bon site plutôt que des sites commerciaux « concurrents », comment choisir entre les propositions de solutions dans la recherche « cinéma Santes ». Gabriel, qui est un jeune autoentrepreneur apportant ses compétences à l'atelier, explique comment ils ont appris aux participants à se créer un compte sur la plateforme de participation de la commune. L'atelier existe depuis deux ans et, après la distribution de flyers dans le village, c'est une quinzaine de personnes qui ont manifesté leur intérêt pour cet atelier, ce qui n'empêche pas (voir article sur le même sujet dans le journal de juillet) que des personnes ne connaissent pas l'existence de cet atelier. Et pour les animateurs, c'est le réseau, les connaissances personnelles qui ont amené des personnes à se proposer. On s'accorde tous pour dire qu'Internet est un outil formidable à utiliser avec précaution et que ne pas maîtriser l'outil numérique est de plus en plus une source de difficultés.

**RAPPELONS-LE DONC : RAPPROCHEZ VOUS DE VOTRE MAIRIE, MAIRIE DE QUARTIER, CCAS ...  
AFIN DE SAVOIR S'IL EXISTE DANS VOTRE COMMUNE  
DES DISPOSITIFS, DES ATELIERS ... D'INITIATION AU NUMERIQUE (4).**

### **Tourner 7 fois son doigt autour de la touche avant de cliquer ! ... ou comment utiliser internet avec le maximum de sécurité ! (5)**

La période que nous connaissons est propice plus que jamais à l'utilisation du numérique avec, il faut le reconnaître, son cortège de possibles malveillances. Quelques conseils donc pour bien user de cet outil.

**Envoi de méls** : vous ne souhaitez pas que votre adresse électronique soit largement diffusée à des centaines de personnes ? Faites de même pour celles de vos correspondants.

- **Utiliser le Cci** : Si vous souhaitez envoyer une information, une demande ... à un grand nombre de correspondants, tapez ou collez les adresses de ceux-ci dans la fenêtre Cci (Copie carbone invisible), personne ne verra et ne pourra ainsi récupérer ces adresses.
- **Pensez à préciser le public à qui s'adresse le message et quel en est l'objectif**. L'objet de votre message pouvant rappeler succinctement cet objectif.
- Ne faites pas de confusion entre les responsabilités syndicales qui vous amènent à envoyer des méls de nature syndicale et des méls personnels. Pour cela n'hésitez pas à avoir des listes de diffusion différentes (à utiliser en CCI) et à bien préciser l'objet du message de façon à ce que vos correspondants ne fassent pas de confusion.

(1) [www.utr-cfdt-lille.fr](http://www.utr-cfdt-lille.fr)

(2) <https://www.anlci.gouv.fr/>

(3) GOOGLE, APPLE, FACEBOOK, AMAZONE, MICROSOFT et quelques autres maintenant ...

(4) On parle bien d'apprendre, pas de services municipaux ou autres qui aident dans les démarches.

(5) Article plus complet ; ancien mais toujours pertinent à retrouver sur le site <https://utr-cfdt-lille.fr/index.php/2020/10/>

# ... pour l'égalité devant les écrans !

## L'illectronisme : un nouvel handicap ? (2) suite et fin

**Plus d'infos** : aller sur notre site <https://utr-cfdt-lille.fr/> et rechercher dans les ARCHIVES octobre 2020

**INFOX** : la nature humaine étant ce qu'elle est, nous pouvons être tentés de diffuser des informations allant dans le sens de nos *convictions* mais avec le risque de nuire au débat démocratique. Afin de rester vigilant dans nos sources d'informations (beaucoup de réseaux sociaux ont maintenant abandonné le contrôle de la vérité factuelle des publications), nous vous donnons quelques sources pour décoder l'information : les [décodeurs](#) du MONDE, [factuel](#) à l'AFP, [checknews](#) à LIBÉRATION, .... Un autre site d'information utile <https://www.service-public.fr/>.

**À propos du RGPD** : Le Règlement Général sur la Protection des Données est applicable dans tous les états de l'Union Européenne depuis le 25 mai 2018.

La loi française dite Loi Informatique et Liberté (LIL) a été adaptée en conséquence par la loi relative à la protection des données personnelles du 20 juin 2018 - décret d'application du 30 mai 2019. Ces 2 textes constituent le socle de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles.

Le RGPD confirme les grands principes déjà existants sur la confidentialité et la sécurité des données personnelles associée à l'obligation d'information et de transparence à l'égard des personnes physiques. Il impose à toutes les organisations qui collectent de la donnée à caractère personnel une plus grande responsabilisation quant à leur pratique. En tant que telles toutes les structures CFDT sont concernées par cette réglementation.



Chaque militant est bien sûr amené à recevoir ou diffuser régulièrement de l'information sur ses adhérents, il doit donc être vigilant et doit appliquer les règles du RGPD.

**Les conséquences possibles** : Les sanctions • Perte de confiance des adhérents. • Dégradation de l'image de la CFDT auprès du grand public. • Rappel à l'ordre de la CNIL. • Et enfin amende administrative pouvant aller jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires.

### **Les alternatives aux GAFAM :**

Les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) dominent le marché des services numériques.

Plusieurs **raisons** poussent à les quitter :

- **Capitalisme de surveillance** : collecte massive de données personnelles.
- **Dérives démocratiques** : influence politique et économique disproportionnée.
- **Centralisation des données** : risque de monopole et de perte de contrôle sur ses informations.
- **Vision unique de la société** : manque de diversité et de transparence

Quelques **propositions** pour aller plus loin :

- Système d'exploitation : LINUX alternative à WINDOWS ou MAC OS,
- Smartphone : éteignez-le quand il n'est pas utilisé,
- Moteur de recherche : Qwant qui ne conserve pas de données personnelles, contrairement à Google,
- Navigateur : Mozilla Firefox,
- Bureautique : LibreOffice,
- La suite Framasoft qui remplace de nombreux outils numériques,
- Pour l'IA (intelligence artificielle), préférez MISTRAL Le Chat à CHATGPT,
- Signal : messagerie instantanée sécurisée alternative à WhatsApp et Messenger.

### **En conclusion :**

Quitter les GAFAM est possible en 2025 grâce à une multitude d'alternatives respectueuses de la vie privée et souvent open source (6). La transition peut être progressive, en commençant par des solutions tout-en-un ou en remplaçant un service à la fois.

Pour aller plus loin : le blog du journal Le Monde : [Une vie numérique sans GAFAM est-elle possible ?](#)

## Deux témoignages

**Une fois n'est pas coutume, l'article témoignage ne sera pas celui d'un engagement dans une association et de ce qu'il apporte au témoin mais nous aurons deux témoignages personnels. Celui de Françoise qui a repris ses études à la retraite, celui de Martine qui a exprimé sa « colère » à l'occasion de la journée d'action du 18 septembre.**

**Françoise** a pris sa retraite en 2019. En 2017, lors des deux jours de formation (1) pour préparer sa retraite, elle a rencontré quatre formatrices épatantes qui lui ont donné des clés pour occuper au mieux ce temps, libéré des « contraintes » professionnelles, et choisir des activités lui convenant. Elle nous raconte son expérience qui l'a amenée à choisir de retourner sur les bancs de l'université.

J'ai découvert qu'il valait mieux partir en fin de trimestre, donc j'ai choisi de partir au 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour me donner deux mois pour préparer ma rentrée à l'Université ! J'ai toujours rêvé d'avoir une licence d'anglais, langue que je pratique depuis la 7<sup>ème</sup> !!! Je me suis donc inscrite en licence en février 2019 et obtenu au bout de 4 ans mon DEUG. Le parcours pour s'inscrire fut laborieux : heureusement, une jeune étudiante en psychologie m'a aidée, en me disant qu'une autre personne, sénior âgée de 70 ans, était elle-même étudiante.

**Pendant les 4 ans et demi** de suivi actif des cours, y compris durant l'épidémie COVID avec cours à distance, le militantisme que j'avais connu lors de mes activités professionnelles m'a permis de participer activement aux actions d'amélioration des vies étudiantes : notamment sur la « Compensation entre blocs entre les semestres », « les dates des examens non connues », « des règles de calcul qui foirent » en 2<sup>ème</sup> année, puis le travail en collectif en préparant des oraux avec des jeunes très accueillants ; je pense à Jérôme, Samuel et aussi Daphné et Julie ; cette dernière, dans ma première 3<sup>ème</sup> année me disait que j'étais leur mascotte, qu'ils étaient tristes quand je n'étais pas là, il faut dire qu'en 2023, j'étais quelque peu absente du fait des deuils vécus dans notre famille. Obtenir enfin mon DEUG en juin dernier fut une immense joie grâce aux points de jury car il ne manquait que trois points pour avoir la moyenne.

**Depuis janvier 2025**, je suis revenue sur les bancs ou plutôt devant eux comme surveillante aux examens. De plus, aujourd'hui, j'ai le plaisir de transmettre mes connaissances, comme bénévole, aux usagers désirant apprendre par l'intermédiaire du **centre social** Lino Ventura de Lambersart comme je l'avais fait en 2019, interrompu par le COVID.



**Martine Warnier**, secrétaire adjointe du syndicat CFDT des retraités de la Métropole Lilloise est intervenue à l'URI à l'occasion du point presse de la journée du 18 septembre 2025.

Les retraités sont des **citoyens investis** dans la société et **souvent engagés** dans le milieu associatif, syndical et politique.

Je suis retraitée des douanes et j'ai 69 ans. Je pensais que ma colère s'atténuerait avec l'âge. Or c'est tout le contraire. **Je suis en colère contre :**

- L'augmentation de la précarité qui s'exprime dans nos villes, au coin de nos rues,
- L'augmentation de la précarité chez les retraités
- L'accroissement de l'écart entre les plus riches et le reste de la population,
- La difficulté de se faire soigner correctement par le manque de médecins, les dépassements d'honoraires et le doublement de la franchise des médicaments,
- L'irresponsabilité des dirigeants politiques actuels qui ne reconnaissent pas leurs erreurs et rejettent la responsabilité des problèmes économiques de la France sur les seuls salariés et sur les « boomeurs »,
- Le retard pris par la transition écologique voire par son recul.

**Je suis en colère** contre TRUMP, POUTINE, NETANYAHU, LE HAMAS. (...)



## Deux témoignages, suite et fin

(...) **Lorsque j'étais en activité**, j'attendais de mon employeur qu'il me respecte et qu'il me permette de vivre de mon travail.

J'attends des hommes et femmes politiques qu'ils reconnaissent leurs erreurs et rétablissent la justice fiscale en taxant tous les citoyens et notamment les plus riches à hauteur de leurs moyens.

J'attends d'eux qu'ils me permettent d'avoir une retraite décente pour vieillir sereinement et d'avoir une fin de vie digne en me permettant de faire le choix de cette fin.

**Aujourd'hui** : je ne combats jamais autant mes angoisses que lorsque j'agis. Je crois en l'action collective et je crois en l'être humain.

J'ai 69 ans. J'ai mené collectivement et individuellement des combats. Je ne les ai pas tous gagnés mais si je ne les avais pas menés, ce que je sais, c'est que je les aurais tous perdus.

C'est pourquoi, une fois de plus, cet après-midi, **j'irai manifester pour peser sur le budget.**

(1) Formation ABER (adhérent bientôt en retraite) [https://hdf.cfdt.fr/portail/nord/formation-syndicale/programme-des-formations-syndicales-2025-srv2\\_1265711](https://hdf.cfdt.fr/portail/nord/formation-syndicale/programme-des-formations-syndicales-2025-srv2_1265711) p 19

## Liens actifs - retraités

**Philippe et Martine ont porté la voix du syndicat des retraités au congrès SANTE SOCIAUX NORD qui s'est réuni à WALLERS le 19 septembre 2025.**

Cette démarche s'effectue dans le cadre du développement de notre syndicat et plus généralement de la CFDT.

Outre le fait de rester au cœur de la société et en relation avec les salariés, il s'agit de faire connaître le syndicat de retraités, ses activités, d'en faciliter l'adhésion au moment du départ en retraite. Cette participation a permis de rencontrer des responsables des sections syndicales et de partager nos coordonnées.



## Conseils de vie sociale dans les EHPAD

### VIE DE L'INTER CVS 59

L'inter C.V.S.59 qui a démarré en 2013 a pris une *forme associative* en 2022. Nous travaillons avec plusieurs partenaires, plusieurs EHPAD et établissements pour personnes âgées, la MEL et la CIA<sup>1</sup>, le CDCA en intersyndicale, France Assos Santé, avec laquelle nous avons répondu à un appel à projets (la démocratie en EHPAD), l'URIOPS avec laquelle nous faisons des formations pour les membres de CVS. Nous avons obtenu un financement du Conseil départemental pour le projet Phosphor'Âge, « Bien vivre son avancée en âge ». Il s'agit de réaliser des séances de formation pour les aidants de personnes en EHPAD sur les droits de la personne résidente en EHPAD, les mesures de protection juridique etc...



Avec l'association Bibliothèque pour tous, formation à la lecture à voix haute dans les EHPAD, sensibilisation dans un CFA et ESAT aux métiers d'aide à domicile et soignants, avec une troupe de théâtre, représentation dans les EHPAD, ....

Pour renforcer notre association, vous pouvez rejoindre l'INTER CVS et y adhérer, vous pouvez retrouver les informations nécessaires sur notre site (1).

**Notes :** MEL : métropole européenne de Lille CIA : commission intercommunale d'accessibilité (de la MEL), CVS : conseil de vie sociale, CDCA : conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, URIOPS : Union inter-Régionale Interfédérale des Organismes Privés, Sanitaires et Sociaux, ESAT : établissement ou service d'aide par le travail, CFA : centre de formation d'apprentis

(1) <https://utr-cfdt-lille.fr/> puis INSTANCES EXTERNES puis CVS

## Vie des sections

### Journée des Associations de Roubaix du 13 Septembre au vélodrome

La CFDT retraités de Roubaix a participé à cette journée où quelques 100 associations étaient représentées. Les activités culturelles et sportives étaient en nombre mais aussi de nombreuses associations spécifiques à Roubaix. Nous étions aussi associés à un jeu concours dont les réponses se trouvaient parmi les stands. Le lot : une BD achetée en ressourcerie.

Cette journée fut surtout l'occasion de marquer notre visibilité et de prendre contact avec d'autres associations (CCAS et associations caritatives). Par ailleurs Marcel, qui connaît Radio Boomerang, animatrice de la journée, a obtenu un passage sur l'antenne pour parler de l'activité de la CFDT Retraités courant octobre ainsi que sur Pastel FM qui est aussi bien implantée à Roubaix. Une très bonne journée, quoique bruyante, qui permettra d'augmenter notre visibilité à Roubaix et environs.



### Forum des Associations de Tourcoing du 6 Septembre 2025



Ce sont 5 adhérents de Tourcoing qui ont représenté la CFDT retraités, parmi les quelque 112 associations présentes. Moins de bénévoles et d'acteurs : le Secours Populaire, les Papillons Blancs et une trentaine d'autres était absents. Le forum permet d'offrir une **plus grande visibilité de la CFDT, d'interpeler sur les activités de la CFDT Retraités** (même chez des adhérents !!!!).

Nous avons donc communiqué des informations à une dizaine de personnes intéressées, mais pas d'adhésion directe obtenue. Nous avons remarqué de l'intérêt croissant pour notre proposition de mutuelle. Nous en avons profité pour présenter notre action auprès d'« Habitat et Humanisme » et de « Soignons Humain » qui offre un service infirmier de qualité, notamment auprès de personnes âgées, afin de rester chez soi en se basant sur l'expérience Buurtzorg<sup>2</sup>. Mais aussi auprès des Centres Sociaux et d'Emmaüs. Marie-Antoinette a pu interpeler la maire de Tourcoing pour la **mise aux normes PMR de nos locaux** (rampes et toilettes).

<sup>1</sup> Buurtzorg est un modèle révolutionnaire pour les soins infirmiers à domicile qui a été mis en place aux Pays Bas en 2006 par Jos de Blok <https://fr.wikipedia.org/wiki/Buurtzorg>

### Rencontre des adhérents retraités de Chimie-Energie



Ce matin du 22 septembre une dizaine d'adhérents CFDT Retraités de la SSR chimie énergie se sont retrouvés. Leur point commun ? Ils sont tous d'anciens salariés d'Électricité ou Gaz de France et, depuis leur départ, les entreprises ont bien changé. On ne retrouve plus les initiales d'EDF-GDF, mais, en tant qu'anciens salariés, ils peuvent toujours bénéficier des activités sociales et ont même le droit « et le devoir » de voter aux élections de la Caisse Mutuelle Complémentaire d'Activités Sociales (la CMCAS).



À l'ordre du jour de cette matinée, après avoir fait un point sur l'actualité de la CFDT et de l'UTR (action du 18 septembre, action accessibilité qui démarrera le 24 septembre sur les quartiers de Lambersart, logement et le suivi du questionnaire adressé à tous les adhérents, semaine bleue où les différentes sections de l'UTR Métropole Lilloise organisent des activités ...), deux militants nationaux ont présenté, en visio, les propositions et projets de la CFDT pour les élections des CMCAS qui vont avoir lieu du 13 au 19 novembre 2025.

Cette rencontre a permis aussi de faire connaissance avec les administrateurs CFDT au conseil d'administration de notre CMCAS. Des liens se sont créés qui sont importants pour la reconnaissance des adhérents CFDT Retraités, nous pourrons mieux travailler ensemble avec Delphine, Benjamin et Priscilla. Merci à eux.

Le 2<sup>ème</sup> sujet abordé concernait les **mutuelles**, sujet très problématique en cette période. Devant les difficultés rencontrées, il a été décidé d'organiser une rencontre début 2026. Bien sûr comme chez les irréductibles gaulois, nous avons terminé cette matinée par un repas convivial qui nous a permis de poursuivre les débats et de mieux faire connaissance.

## CONFERENCE « LA SANTE DES FEMMES »

Rencontre débat à la Bourse du Travail 254 Bd de l'Usine à Lille le vendredi 7 novembre 2025 de 14h à 16h30.

Nous échangerons sur la prise en charge de la santé des femmes et des biais qui pèsent sur cette prise en charge avec l'intervention de praticiens :

- Des membres de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé couvrant Fives, Hellemmes et Mons en Baroeul.
- Gaspard Fontaine médecin spécialiste dans le sport et la prévention.

Nous échangerons autour d'une collation après 16h30.

Plus d'information sur notre site <https://utr-cfdt-lille.fr/> dans articles récents.



## AGENDA

**Les activités prévues lors de la parution du journal peuvent toujours être remises en cause : pensez à vérifier régulièrement le site. Des dates sont très lointaines, notez les dès maintenant dans vos agendas.**

Pour information : calendrier de nos réunions d'instances du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025 :

Bureaux de l'UTR : 2/12 conseil de l'UTR : 4/11.

Commissions : Développement le 24/11/25 après-midi. Formation : une réunion en novembre sera programmée. (1)

Accueil « nouveaux adhérents » : le lundi 2 février après-midi à la bourse du travail (une invitation sera envoyée).

Congrès URR : le 13/11/25 Congrès URI : les 26,27&28/11/25

Assemblée générale : SSR Éducation le 7 novembre au matin,

Formations syndicales UTR : 16 octobre « accueil des nouveaux retraités » à Lille,

Rencontres débats : 7 novembre 2025 après-midi conférence-débat sur le thème de la **santé des femmes**, salle polyvalente Bourse du Travail à Lille de 14h à 16h30. Plus d'informations par mél ou sur le site.

**16 décembre après-midi, débat "Lutte contre les idées d'extrême droite".**

**Votre information en ligne !** <https://www.cfdt.fr/> . Quelques autres sites (CFDT Retraités, URI, fédérations..) sont à retrouver en allant à gauche sur NOS SITES. Le site de notre UTR : <https://utr-cfdt-lille.fr/>, notre adresse [metropolelilloise@retraites.cfdt.fr](mailto:metropolelilloise@retraites.cfdt.fr) et notre page **Facebook** (chercher Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise) !

**Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé.e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et, dans le cadre des actions et réunions de notre UTR, n'oubliez pas de faire des comptes rendus qui pourraient donner lieu à des articles.**

**Peut-être avez-vous aussi des compétences, des ressources ... qui peuvent être utiles pour votre syndicat : relations avec les médias, compétences numériques, contacts pour les activités de loisirs, de culture ... ou autres. Faites-le nous savoir.**

## PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille  
ISSN 2606-9628 -

**Directeur de publication** : Pierre RICHARD **rédacteur en chef** : Jacques DEVODDERE **Maquettage** : Jacques DESCAMPS **Relecture** : Annick LESTIENNE. **Ont participé à la rédaction de ce journal** : Philippe CATRICE, Jacques DEVODDERE, Michèle GANNE, Marcel MARCHAND, Bernadette PEIGNAT, Françoise RICHARD, Pierre RICHARD, Martine WARNIER.

Abonnement 8 € - le n° 2 €

Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion – L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

